

## AUXERRE CLOS DES VIGNES

### Une transformation urbaine d'entrée de ville

Le Clos des Vignes – situé en bordure d'un axe majeur d'accès au centre historique d'Auxerre et face à la maison d'arrêt – est un ensemble de logements prenant place dans l'ancien hôpital psychiatrique de la ville, témoignage de l'architecture hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle. La réhabilitation de ce bâtiment datant de 1840 en parc résidentiel de qualité contribue également à l'aménagement de l'entrée nord de la ville d'Auxerre.

Idéalement situé au pied du vignoble « Clos de la Chaînette » et face au centre historique, le site a été réhabilité avec l'aide de Pierre Guillaud, architecte urbaniste de la ville d'Auxerre. Le travail mené avec ce spécialiste de la transformation des sites classés à l'inventaire des Monuments historiques, a contribué à préserver la mémoire et l'identité du lieu et à en restituer la qualité architecturale d'origine.

Sur un territoire de 3,2 hectares, le Clos des Vignes est ordonné selon un plan classique, autour d'un bâtiment principal entouré de pavillons, de cours et de jardins extérieurs. Les cheminements suivent, chaque fois qu'elles existent, des galeries couvertes, légèrement surélevée par rapport au jardin, qui relie les bâtiments entre eux.

Maîtrise d'ouvrage : CRENN

Maîtrise d'œuvre : AREP – J.-M. Duthilleul, É. Tricaud  
en collaboration avec B. Ferré architecte

Début de chantier : avril 2008

Fin de chantier : juin 2011

Surface du terrain : 32 000 m<sup>2</sup>

SHON du projet : 12 000 m<sup>2</sup>

Le jardin comprend des arbres d'essences exceptionnelles, conservées pour la plupart d'entre elles lors de la revalorisation du parc paysager.

La transformation des plans a permis de recomposer deux cents appartements dans les différents pavillons. La réalisation d'un parc de stationnement souterrain privé favorise la jouissance de l'ensemble du jardin par les piétons et permet au quartier de conserver son dessin actuel (pas de voiries supplémentaires).

Avec un coefficient d'occupation au sol (COS) de 0,5, le Clos des Vignes constitue un quartier résidentiel piétonnier privilégié, à proximité immédiate du centre d'Auxerre. Composé de bâtiments de 2 à 3 niveaux situés dans un parc, il offre une alternative de qualité aux autres modes de vie urbains, et contribue à éviter l'étalement urbain d'habitat individuel.



A\_0016270.jpg – AREP – J.-M. Duthilleul, É. Tricaud



A\_0016273.jpg – AREP – J.-M. Duthilleul, É. Tricaud



A\_0016282\_web.jpg – AREP – J.-M. Duthilleul, É. Tricaud